

# Préparation à l'habilitation ISMATEX NIVEAU 2 OPTION NON ELECT

## OBJECTIFS :

- Accueillir, former et encadrer des agents d'exécution **niveau I intervenant sur du matériel ATEX.**
- Garantir le respect des règles d'intervention en installation et maintenance.
- Choisir des équipements de mesure ou de contrôle adaptées aux ATEX.
- Maîtriser le principe de la sécurité intrinsèque y compris les calculs de boucles.
- Assurer la traçabilité des interventions.

## DUREE :

3 jours conforme au programme INERIS

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Directive 1999/92/CE  
Directive 2014/34/UE  
Référentiel ISMATEX

## Introduction :

- Définition d'une ATEX et mécanisme d'une explosion.
- Effets et conséquences d'une explosion.
- Industries et situations de travail concernées par l'ATEX.

## PUBLIC/PREREQUIS :

Agents de maîtrise, cadres ou intervenants ayant la responsabilité de la sécurité d'un chantier ou d'une intervention "techniquement" d'une installation.  
Personne encadrant des intervenants sur site.  
Personnel de Bureau d'études.

## Réglementation :

- L'article L 230-2 du Code du travail.
- La Directive ATEX 1999/92/CE concernant les utilisateurs.
- La Directive ATEX 2014/34/UE concernant les appareils ATEX.
- Les obligations depuis le 01/07/2003.
- Les principes généraux du classement de zones gaz et poussières.

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

Pédagogie interactive,  
alternance théorie / pratique  
Un document informatif est remis aux participants en fin de session.

## Les différents modes de protection non électriques :

- Pour chaque mode de protection : principe, utilisation et exemples.
- Normes associées aux modes de protection

## Les règles concernant les installations non électriques en zone ATEX :

- Application à la conception, à la réalisation et à la maintenance.

## Les marquages et les différents types de certificats

## Les règles d'intervention en ATEX

## Les procédures et mesures d'organisation du travail en zones ATEX.

- Le Plan de Prévention.
- Les autorisations de travail.
- Les permis de feu.
- L'outillage et le matériel utilisable.

## FORMATEUR :

ROUSSEL Pascal, certifié formateur ATEX niveau III agréé INERIS

## ADMINISTRATION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation est délivrée en fin de session  
Un certificat de compétence est délivré par l'INERIS

## NOMBRE MAX DE PARTICIPANTS :

10

## MODALITES D'ÉVALUATION

Evaluation réalisée à l'issue de la formation.